



Association Guinéenne pour la Sécurité et la Souveraineté Alimentaire
Afrique Verte Guinée

Animation pour la mise en place de la plateforme multi acteurs (PMA) autour du marché

Les Sahéliennes peuvent nourrir le Sahel.



www.av-international.org

1. RÉSUMÉ

La fiche présente une pratique d'AGUISSA Afrique Verte Guinée dans le cadre du projet AgriFARM financé par le FIDA et sur lequel l'ONG est positionnée en qualité d'opérateur en ingénierie sociale autour des infrastructures de marchés et des pistes à réaliser ou à réhabiliter ; elle porte sur les activités de sensibilisation, de formation et d'information des différents acteurs des marchés qui contribueront à assurer la pérennité des acquis du projet et au bon fonctionnement des marchés de demi gros et des marchés de collecte et des pistes.

2. CONTEXTE

Depuis le début de ses opérations en Guinée en 1980, le FIDA a investi dans 14 projets. Lorsque le Programme National d'Appui aux Acteurs des Filières Agricoles (PNAFA) financé par cette institution est arrivé à échéance le 31 décembre 2019, le Gouvernement de Guinée a sollicité le concours du FIDA pour le financement d'un nouveau programme d'investissement dans le secteur agricole, en appui au développement de l'agriculture familiale ainsi qu'à la mise en œuvre des politiques et stratégies nationales du Plan National d'Investissement Agricole et de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASA), lui-même aligné sur le Plan National de Développement Economique et Social. En réponse à

cette sollicitation, le FIDA a travaillé avec le Gouvernement de Guinée à la formulation du Projet intitulé Projet pour l'Agriculture Familiale, Résilience, Marchés (AgriFARM) qui intervient depuis Mars 2020 dans 15 préfectures des régions de Haute et Moyenne Guinée.

L'objectif global de ce projet est de contribuer à améliorer de manière durable la sécurité alimentaire, la situation nutritionnelle et les capacités de résilience aux crises des ménages ruraux des régions de Haute et Moyenne Guinée et son objectif de développement est d'accroître durablement les revenus de 78 000 exploitations agricoles familiales, leur résilience aux chocs extérieurs dont les changements climatiques et améliorer leur situation nutritionnelle ainsi que leur accès aux marchés locaux, urbains et régionaux dans les 15 préfectures ciblées.

Le projet AgriFARM est structuré en trois composantes dont deux techniques qui sont complémentaires.

• **La composante 1** « Renforcement de l'Agriculture Familiale et Résilience au changement climatique » prévoit i) l'aménagement de 37 000 ha de sous-bassins versant, ii) l'aménagement de 6 000 ha de plaines et bas-fonds, iii) la formation de 30 000 paysans à des techniques culturales améliorées et résilientes, iv) l'appui à 50 organisations de producteurs permettant de renforcer leur services à leurs membres au niveau des marchés ; v) l'appui à 25 Associations d'Usagers de l'Eau au niveau des plaines et des sous-bassins

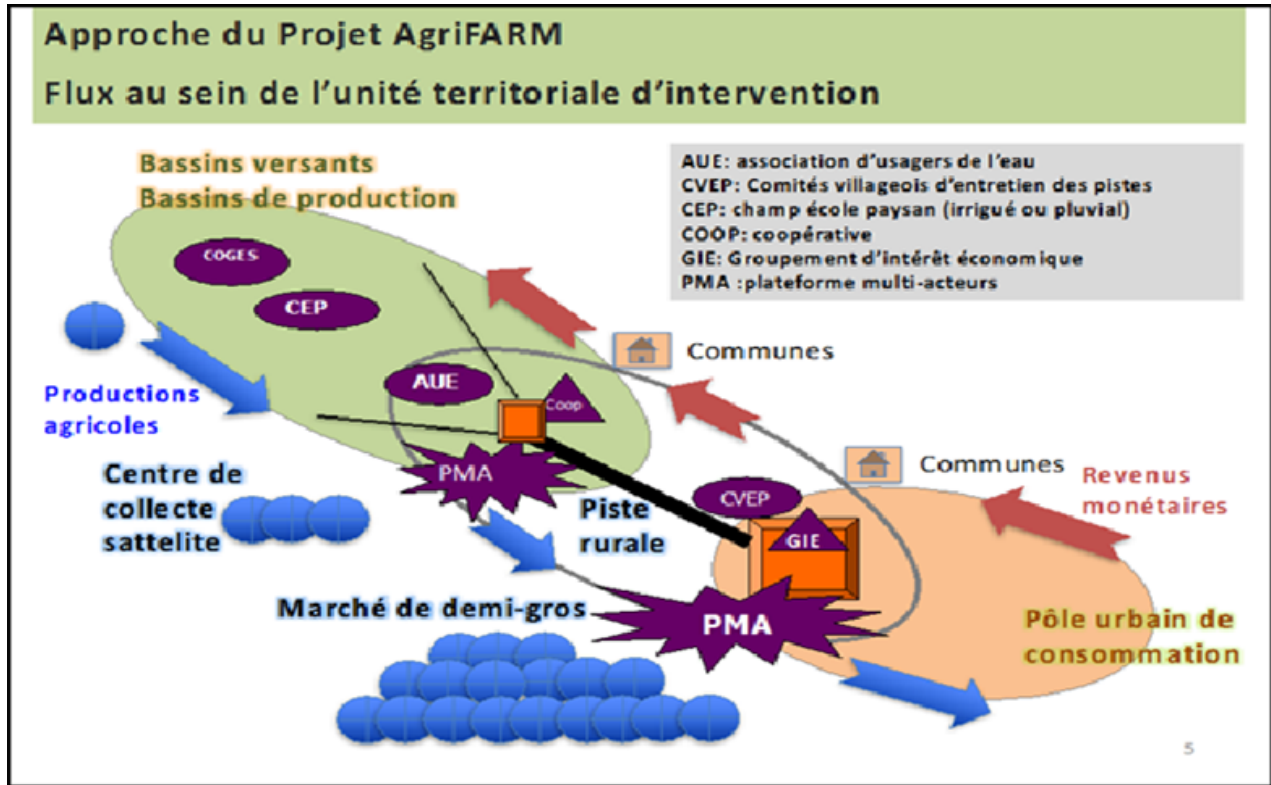
versants aménagés et vii) l'amélioration de la situation nutritionnelle de 78 000 ménages dont 10 000 recevront des kits de production agricole.

• **La composante 2** « Accès aux marchés » prévoit i) la réhabilitation de 850 km de pistes rurales et de tronçons de routes nationales en terre, ii) la construction de 26 marchés de collecte ou de demi-gros, iii) la mise en place de 111 structures de gestion/maintenance des marchés et des pistes rurales, iv) la mise en place de 26 Partenariats Public-Privés de gestion durable des marchés et v) l'appui technique et financier à 2 000 entreprises rurales dont 700 impliquées dans les filières à haute valeur nutritive.

• **La composante 3** est la coordination qui s'occupe également du suivi-évaluation et de la gestion des savoirs.

L'approche du projet AgriFARM repose sur une concentration des interventions au sein d'**unités territoriales de développement économique (UTDE)** constituées sur des critères agro-écologiques et socio-économiques. Ces interventions toucheront la production, la transformation et la commercialisation des principales filières agricoles ciblées contribuant de la sorte à renforcer la sécurité alimentaire tout en améliorant la situation nutritionnelle.

Le schéma de l'approche du projet AgriFARM



Sur ce schéma, nous voyons que le projet se déroule en trois (03) temps :

1er temps : activités au niveau des bassins de production pour augmenter la production à travers les aménagements, renforcement de capacités de résiliences des ménages, l'accompagnement des microentreprises agricoles et rurales (MEAR) ;

2ème temps : réhabilitation des infrastructures routières pour désenclaver des bassins de production ;

3ème temps : la construction des infrastructures des marchés de collecte et des marchés de demi-gros (MDG) où atterrissent les produits des centres de collectes, et partenariat « Public Privé » entre mairie et GIE pour la gestion de marché.

3. DESCRIPTION

Depuis la formulation du projet AgriFARM, l'ONG AGUISSA a été identifiée comme un partenaire stratégique de mise en œuvre du projet. En Février 2020, l'ONG AGUISSA Afrique Verte Guinée a signé une convention de partenariat pour la mise en œuvre de l'ingénierie sociale autour des pistes et des marchés en Haute Guinée avec le projet AgriFARM.

La mission assignée à l'ONG s'articule autour de 4 axes : (i) Animer la création des plateformes

multi-acteurs, (ii) soutenir la mise en place du dispositif de gestion des marchés, (iii) mettre en place et accompagner les dispositifs de maintenance des pistes rurales et (iv) appuyer le financement de l'entrepreneuriat agricole et rural.

La plateforme multi acteurs (PMA) autour des marchés, cadre de concertation informel, est composée des différents intervenants du marché (producteurs, OP, commerçants, transporteurs, dockers, intermédiaires, collecteurs, ...) ; il pourrait générer en son sein un GIE pour la gestion du marché qui sera formé par les acteurs directs du marché.

De façon résumée, le processus de mise en place d'une plateforme multi acteurs est conduit en quatre (4) principales étapes sur une période de 6 mois.

Etape 1 : Information et sensibilisation

Elle consista à :

- Partager largement avec toutes les parties prenantes, les objectifs et l'approche du projet dans le cadre de ses interventions notamment pour la composante Accès aux marchés ;
- Identifier et clarifier les rôles attendus de chaque partie ;
- Amener les acteurs à comprendre la nécessité de mise en place d'un cadre consensuel et fédérateur facilitant la concertation et la participation de tous.



Etape 2: Diagnostic des parties prenantes du marché (usagers et autorités)

Le diagnostic a identifié les différents acteurs du marché et les interrelations entre eux, les rôles et fonctions qui s'y exercent, ce qui a permis de comprendre le fonctionnement du marché. Plusieurs aspects ont été abordés lors du diagnostic, c'était entre autres :

- La diversité des activités économiques et l'importance commerciale du marché
- Le mode d'organisation des acteurs et de fonctionnement du marché
- Le mode de gestion du marché,
- Le système de recouvrement des taxes
- Les différentes catégories d'usagers.



Etape 3 : Mise en place du cadre de concertation

Elle s'est faite de façon participative et de manière à faire représenter tous les groupes d'acteurs. Cela nécessitait l'organisation d'une série d'animations et de réunions de concertation des acteurs à un rythme soutenu mais acceptable pour l'auditoire. A l'issue de cette série d'animations, le cadre a été créé avec les représentants de chaque groupe d'acteurs.

En plus des acteurs directs du marché, les autorités communales ont été concernées par ces échanges car elles sont membres du cadre de concertation. Dans un souci de facilitation des échanges et de la collaboration avec les communes concernées, l'ONG s'est fait appuyer dans ce travail par la coordination régionale des organisations de la société civile.



Etape 4 : Fonctionnement /animation du cadre de concertation

Après la création du cadre de concertation, les acteurs se sont accordés sur la périodicité des rencontres pendant lesquelles les questions liées au marché seront abordées. Ils se sont convenus sur une périodicité de 2 réunions par mois. Lors de ces différentes réunions, les principaux points qui ont fait l'objet de débat sont les suivants :

- Approche et la stratégie d'intervention du projet, connaissance des bailleurs, les différents intervenants et leur rôle dans la mise en œuvre du projet ;
- Internalisation du fonctionnement de la plateforme (rôle et responsabilité des différents membres du bureau de la PMA), relation PMA et autorités locale ;
- La mission spécifique d'Ingénierie sociale dédiée à l'ONG AGUISSA dans la mise en œuvre du projet ;
- Identification du site de marché en tenant compte des critères de choix définie (dimension par rapport au type du marché, accessibilité, consensus autour du choix du site, etc...) et la sécurisation du site ;
- Identité des marchés (produits phares, origines et destinations des produits) ;
- Evaluation de matrice et volume de transaction (flux) ;
- Identification et hiérarchisation des besoins prioritaires d'infrastructures du marché ;
- Elaboration d'une esquisse de plan de construction du marché par les acteurs du marché, résumant leurs attentes ;
- Collaboration avec l'ingénierie civile ;
- Identification et choix de mode de gestion des marchés ;
- Mise en place de système d'alerte et de veille.

4. RÉSULTATS ET IMPACT

Au jour d'aujourd'hui,

Douze (12) plateformes multi acteurs autour des marchés ont été mises en place (Dabola, Dialakoroko, Kindoye, Banko, Kaboukariah, Norassoba, Djelibakoro, Niandankoro, Sanankoroni, Kérouané, Kinieran, Niantaninan) et ont reçu des renforcements de capacités en gouvernance locale et inclusive, en mode de gestion de marché. Ces plateformes comme il est décrit dans leur rôle, ont permis non seulement à identifier les sites de construction des marchés mais aussi à leur sécurisation foncière (Plan de masse, attestation de consentement et de cession) auprès des autorités locales compétentes dans leur localité respective.

L'identification et la hiérarchisation des besoins prioritaires des acteurs en terme d'infrastructures du marché ont permis à l'élaboration de l'esquisse et la validation de onze (11) APS de marché ;

Des comités villageois d'entretien des pistes (CVEP) ont été mis en place sur les pistes rurales de Kindoye, Banko, Dialakoro, Kaboukariah, Niantaninan et ont aussi bénéficié de renforcement de capacités opérationnelles. Ces CVEP ont servi de guide pour les bureaux d'études sur les différents tronçons à réaliser lors des études techniques APS dans le cadre dudit projet en Haute Guinée ;

Un système de veille et d'alerte a été mis en place et répond aux défis et problèmes dus au manque d'information pour les différents décideurs du projet. Sur chaque marché, des correspondants issus des PMA recueillent régulièrement des informations sur l'animation des marchés (prix des produits agricoles phares, flux de produits échangés, nombres des camions par catégorie, acheteurs et vendeurs, état des pistes, disponibilité et accessibilité des produits) à travers une fiche élaborée lors de leur formation. Ces informations sont diffusées dans un groupe WhatsApp par les animateurs après le traitement de ces informations ;

Les différents modes de gestion ont été partagés au niveau de sept (07) PMA et celles-ci après concertation, ont fait leur choix de mode de gestion de marché tout en tenant compte de l'approche du projet qui repose sur le partenariat « Public Privé » mais également sur le contexte socio-économique et culturel de chaque localité.

5. FACTEURS DE RÉUSSITE ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS

Les facteurs de réussite reposent sur les éléments comme :

- La participation inclusive de toutes les parties prenantes (acteurs directs du marché et les autorités locales) dans tout le processus de la mise en place de la plateforme multi acteurs du marché ;
- L'implication de la coordination régionale des organisations de la société civile dans les échanges avec les communes ;
- L'implication des acteurs directs dans l'identification des sites de marché et des besoins en termes d'infrastructures devant être construites sur ces sites ;

L'enseignement tiré est la satisfaction de tous les acteurs du marché pour leur implication dans certaines démarches de mise en œuvre du projet.

6. DÉFIS

- Le démarrage des activités qui sont arrêtées depuis un bon temps car cela pourrait décourager les bénéficiaires ;
- L'équipement en Smartphones pour accélérer la transmission des fiches de collecte des informations.

7. LOCALISATION

République de Guinée, Région de la Haute Guinée (Dabola, Dialakoroko, Kindoye, Banko, Kaboukariah, Norassoba, Djelibakoro, Niandankoro, Sanankoroni, Kérouané, Kinieran, Niantaninan).

•**Organisations partenaires** : FIDA, Des comités villageois d'entretien des pistes (CVEP) des pistes rurales de Kindoye, Banko, Dialakoro, Kaboukariah, Niantaninan

•**Période d'exécution** : 2020 à 2023.

•**Date de rédaction de la fiche** : 23/05/2023

•**Nom et contact des personnes ayant participé à la rédaction de la fiche** :

Facely Kourouma kouroumafaz@gmail.com

Magassouba Billy bnmagass@gmail.com

Kalil KOUYATE kalil_kouyate55@hotmail.com